

TOUT BUGEY-SUD

n°4 | Mars 2022

Le magazine de la
communauté de communes
www.ccbugeysud.com

 @CCBugeySud



P. 6-7 | Dossier

Maison France Services

P. 8 | Décryptage

**La mobilité
au quotidien**

P. 9 | Les actualités

**Le projet
de territoire :
les axes retenus**

P. 11 | La destination

**Découvertes
du patrimoine**



BUGEYSUD
Communauté de communes

Retrouvez toutes les actualités de votre communauté de communes sur les réseaux sociaux.



Facebook :

@CCBugeySud

LinkedIn :

@Communauté de communes Bugey-Sud



Relance économique

La communauté de communes signe un Contrat de Relance et de Transition Ecologique avec l'Etat

Pour accélérer la relance et accompagner les transitions sur notre territoire, la communauté de communes Bugey-Sud et l'Etat, ont signé un CRTE sur la période 2022-2026.

Ce CRTE va permettre à la communauté de communes Bugey-Sud et à ses communes membres de financer leurs investissements en matière de transition écologique, de cohésion sociale et de développement économique durable. Il permet de mettre en oeuvre des actions de relance dans une approche territoriale commune, qui s'appuie sur la mobilisation des acteurs territoriaux, publics comme privés. Les travaux du projet de territoire de Bugey-Sud ont permis de bâtir le CRTE.

LE CRTE BUGEY-SUD en chiffres

44
actions répertoriées



20
actions portées par
la communauté de communes

24
actions portées par les communes
du territoire

En savoir plus : Pour découvrir le détail des projets, rendez-vous sur www.ccbugeysud.com



23 actions relèvent de la transition écologique

9 actions relèvent de la cohésion sociale

9 actions relèvent de l'attractivité du territoire



2022 - 2026

MONTANT TOTAL INVESTISSEMENT PRÉVISIONNEL DU TERRITOIRE

33 765 000 €

La communauté de communes Bugey-Sud accueille le public au 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley.

Les heures d'ouverture au public sont du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

Contact :

accueil@ccbugeysud.com

www.ccbugeysud.com | 04 79 81 41 05

Localisation des services de la CCBS

Au 46 rue du Lieutenant Argenton à Belley :

- Accueil du public
- Administration générale
- Communication
- Trimax (déchets)
- Cycles de l'eau - Spanc
- Systèmes d'information et numérique
- Direction générale des services
- Ressources humaines et coopération territoriale
- Finances
- Commande publique

Au 34 Grande Rue à Belley :

- Tourisme, culture et patrimoine
- Population, qualité de vie et citoyenneté
- Voirie
- Bâtiments
- Gemapi
- Mobilité (VAE, TAD)

Actipôle à Virignin :

- Développement économique
- Aménagement de l'espace et planification (urbanisme)

Piscine, avenue Paul Chastel à Belley

Maisons France Services :

- Belley : 170, avenue Paul Chastel

Lundi : 10h-13h

Mardi/Jeudi : 14h-17h

Mercredi : 9h-12h et 14h-17h

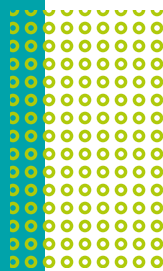
Vendredi : 11h-14h

- Champagne-en-Valromey : Maison de Pays

Jeudi : 9h-12h

- Groslée-Saint-Benoit : Mairie de Saint-Benoit

Mardi : 9h-12h



Depuis notre installation en juillet 2020, le fondement de notre action repose sur les notions de proximité et de solidarité, pour que nos communes et nos habitants se sentent pleinement intégrés et acteurs du développement de notre territoire.

Pour faire sens, l'intercommunalité doit nécessairement représenter une valeur ajoutée pour les communes pour leur permettre de concrétiser des projets qu'elles n'auraient jamais pu mener seules.

C'est dans ce cadre, et pour prendre en compte les besoins nouveaux exprimés par les citoyens, que la communauté de communes Bugey-Sud vient d'inaugurer sa Maison France Services.

Créer une Maison France Services présente sur 3 communes, pour que chacun soit désormais à moins de 30 minutes des services publics, c'est mettre plus que jamais le service public au plus près de l'usager. C'est aussi le moyen de remettre un lien humain dans les relations au public et de corriger l'absence de certains organismes sur notre territoire.

Par cette structure, les démarches administratives seront facilitées en particulier pour ceux qui connaissent des difficultés d'accès au numérique ou tout simplement des difficultés d'utilisation de l'outil numérique.

Nous concrétisons donc notre volonté de trouver des solutions pour être présents et efficaces, au plus proche des habitants et de garantir accessibilité, qualité et maîtrise des coûts en créant des synergies et en articulant les politiques municipales, départementales et de l'Etat.

Je tiens ainsi à remercier nos partenaires : services de l'Etat, les communes de Belley, de Groslée-Saint-Benoit et le SIVOM du Valromey pour leur implication et leurs financements directs ou indirects.

En cette période au cours de laquelle nous élaborons les budgets de la communauté de communes, dans un environnement financier contraint qui amoindrit les ressources de nos collectivités locales, il nous faut en effet faire preuve de rigueur et d'imagination pour développer durablement notre territoire et préparer l'avenir de notre collectivité.

Vous découvrirez dans ce nouveau numéro de Tout Bugey-Sud, les actions conduites par votre communauté de communes dans de nombreux domaines touchant votre quotidien : la mobilité, la gestion des déchets et les nouveaux conteneurs, la transition énergétique, la prévention des inondations, le développement économique avec le village d'entreprises à Virignin...

J'espère que vous prendrez plaisir à le parcourir.



Pauline GODET,
*Présidente de la communauté
de communes Bugey-Sud,
Maire de Valromey-sur-Séran*

Directrice de publication : Pauline GODET

Rédacteur en chef : Christophe GIBOULET

Conception - rédaction : Service communication,

Audrey CANDY LLAMAS - Résonance Publique

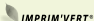
Photo de couverture : Christophe GIBOULET

Crédits photos : Laurent MADELON - Communauté de

communes Bugey-Sud - Adobe Stock - .G architecture

- Myriam KELLER - Frédéric SCALI - Initiative Bugey

Imprimé sur papier 100 % recyclé fabriqué en France

par Gonnet Imprimeur à Virignin, 01300. 

Tirage : 18 000 exemplaires. Dépôt légal à parution.

Communauté de communes Bugey-Sud

34 Grande Rue - CS 87071

01301 BELLEY Cedex

Urbanisme

Déposer son permis de construire en ligne

Depuis le 1^{er} janvier 2022, vous pouvez saisir directement vos demandes d'autorisation d'urbanisme en ligne. Une démarche en ligne plus simple, plus rapide et accessible à tous qui répond aux enjeux de modernisation des services publics.

Une fois déposée, votre demande est transmise aux agents instructeurs par voie dématérialisée. Les services des communes restent les interlocuteurs privilégiés pour l'accompagnement tout au long de la procédure.

Une adresse unique :
<https://portail.siea-sig.fr/sve/#/communeslist>



Lors de la conférence des maires du 10 février dernier, de façon à répondre à l'augmentation croissante du nombre de demandes d'urbanisme, les élus ont décidé de renforcer le service communautaire « Autorisation du Droit des Sols » par le recrutement de deux agents. Une réflexion a également été initiée pour organiser une police de l'urbanisme.

Environnement

Printemps du nettoyage le 26 mars !

A la fois ludique et écologique, cette action vous permettra, tout en découvrant encore mieux votre commune, de partager un moment de convivialité consacré à la collecte des déchets abandonnés aux abords des routes, des sites à préserver et des lieux de promenade. La communauté de communes facilitera l'organisation de cette journée en fournissant les gants et les sacs nécessaires au ramassage, puis en organisant la collecte des déchets ne pouvant être triés.

Vous êtes intéressés pour prendre part à cette initiative, contactez votre mairie pour connaître les modalités pratiques dans votre commune.



Environnement

Une conférence sur l'eau réussie



La communauté de communes Bugey-Sud (CCBS) a organisé à l'Intégral de Belley, une conférence sur l'eau, en partenariat avec l'association Eau Bien Commun Bugey-Sud.

Une réussite puisque 250 personnes sont venues assister à cette conférence sur les cycles de l'eau et le dérèglement climatique, animée par Denis Cheissoux, journaliste de France Inter.

Au programme de cette conférence, des intervenants extérieurs, proposés par l'association Eau Bien Commun, sont venus présenter les interactions entre cycles de l'eau et climat, ainsi qu'un exemple de régie publique intégrant l'ensemble des cycles de l'eau. Ces derniers ont notamment insisté sur les grands défis liés au dérèglement climatique qui s'annoncent : fréquence et intensité des inondations, baisse du niveau des nappes phréatiques, raréfaction de la ressource, et sur l'importance de s'impliquer à tous les niveaux sur la thématique de l'eau.

Pour compléter et illustrer localement ces interventions, la CCBS a présenté les actions GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et abordé la question du transfert des compétences eau potable et assainissement. En effet, ces compétences, actuellement détenues par les communes seront transférées le 1^{er} janvier 2023 à la communauté de communes.

Ce transfert sera l'occasion pour la CCBS d'avoir une approche globale des cycles de l'eau à l'échelle du territoire (milieux aquatiques, inondations, assainissement individuel, assainissement collectif, eau potable).



Retrouvez le replay de la conférence sur notre page Facebook



Formation

Bugey-Sud facilite l'accès à la formation technique et technologique



La communauté de communes Bugey-Sud, l'association Bugey Développement et l'Afpa Auvergne Rhône-Alpes ont décidé d'associer leurs compétences pour faciliter l'accès à la formation au bénéfice des demandeurs d'emploi, des salariés et des entreprises du territoire.

Le Centre de Développement des Compétences Bugey-Sud propose ainsi des formations techniques sur le bassin belleysan en vue de promouvoir les emplois sur le territoire.

Nouveau en 2022 : le programme est enrichi de l'offre de Levage Manutention en plus des offres déjà présentes (formation initiale, maintien des acquis ou recyclage).

Plus d'informations : www.formationbugesud.com

Gemapi

Le Moulin du Martinet fait peau neuve !



Dans le cadre de sa compétence GEMAPI, la communauté de communes Bugey-Sud a soutenu les propriétaires du Moulin du Martinet sur le Furans (Pugieu - Chazey-Bons) pour des travaux de mise en conformité de leur ouvrage.

Ces travaux de restauration de la « continuité écologique » visent à supprimer l'effet de cloisonnement que provoquent les ouvrages positionnés en travers des cours d'eau (seuil de pont routier, barrage hydraulique, passage à gué, etc.) sur le transit des sédiments et des poissons dans ce secteur ; ne leur permettant pas de réaliser de manière

optimale leur cycle de reproduction, ou d'échapper à des assècs ou pollutions. C'est ainsi 1.8 km de cours d'eau rouverts aux espèces cibles (truite, chabot, ombre, lamproie) dans un secteur en eau et favorable à leur cycle de reproduction.

Un aménagement par bassins successifs a donc été réalisé pour permettre le passage des poissons. Une échelle de lecture des débits a été posée pour respecter le « débit réservé » (débit minimum à maintenir dans le Furans). 12 autres ouvrages du territoire sont également pointés comme pénalisants pour les poissons de nos rivières.



COÛT DES TRAVAUX
61 121 € TTC

Assistant à maîtrise d'ouvrage : CC Bugey-Sud
Subventions : Agence de l'eau RMC (70%)



Mobilité

Des équipements vélos sur tout le territoire

Dans le cadre de sa politique cyclable pour favoriser les mobilités douces, réduire les impacts environnementaux et en partenariat avec les communes, la communauté de communes Bugey-Sud a déployé des box vélos et des arceaux afin de permettre aux habitants et visiteurs de pouvoir sécuriser leur vélo lors de leurs déplacements sur tout le territoire. Un cadenas personnel sera à prévoir pour l'utilisation de ces équipements.



100 000 € HT
financés à 70% par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et l'Ademe

245

7

arceaux : à proximité des commerces et des services publics, équipements sportifs, culturels et de loisirs, sites touristiques...

box vélos sécurisés de 2 places : Belley, Champagne-en-Valromey, Port de Virignin, Maison du Marais, Brégnier-Cordon.



Environnement

Des points d'apport volontaire supplémentaires

Pour améliorer le service offert et renforcer le maillage sur le territoire, de nouveaux conteneurs viennent d'être installés :

Belley

Terreaux

- 1 conteneur tout-enterré ordures ménagères
- 1 conteneur tout-enterré emballages

Route d'Arbignieu-Meuillens

- 1 conteneur semi-enterré ordures ménagères

Gymnase Burdet

- 1 conteneur semi-enterré emballages

Ancienne gare – Brillat-Savarin

- 1 conteneur semi-enterré Papier-Journaux-Magazines
- 1 conteneur semi-enterré Verre

Massignieu-de-Rives

La Tour

- 1 conteneur semi-enterré ordures ménagères

Station des Plans d'Hotonnes

- 2 conteneurs semi-enterrés ordures ménagères



Géolocalisation des conteneurs du territoire sur www.bugeysud-trimax.fr

Leader

Un lieu ressource sur l'alimentation solidaire dans les locaux SNCF

Le programme LEADER est un fonds européen à destination du développement des territoires ruraux, qui permet de soutenir des projets privés ou publics, individuels ou collectifs.

La communauté de communes Bugey-Sud, par le biais du Groupe d'Action Locale Bugey, a décidé de soutenir le collectif « La Préfecture » pour la création de leur projet « La transfo », dédié à l'alimentation solidaire et à l'agriculture locale sur le territoire. Ce projet ouvrira ses portes dans les locaux de la gare SNCF de Virieu-le-Grand.

Ce lieu ressource sur la thématique alimentaire proposera des ateliers, des formations et des ateliers de transformation alimentaire (fruits et légumes).

Contact : leader@cbugeysud.com

MAISON FRANCE SERVICES ET CONSEILLERS NUMÉRIQUES :

BUGEY-SUD VOUS RAPPROCHE DES SERVICES ADMINISTRATIFS



Se déplacer à Bourg-en-Bresse pour certaines démarches ou se perdre sur les sites web de l'administration, c'est du passé ! La Maison France Services Bugey-Sud a ouvert ses portes le 1^{er} février dernier dans 3 communes du territoire. Elle va permettre aux habitants d'accéder plus facilement aux services administratifs et de se familiariser avec l'outil informatique pour gagner en autonomie dans les démarches en ligne.

Les Maisons France Services, une volonté nationale et locale à fort enjeu

Au carrefour de l'inclusion numérique et de l'accessibilité aux services publics pour tous les citoyens, les Maisons France Services ont un but précis : répondre aux difficultés engendrées par la dématérialisation des démarches et la réduction des lieux d'accueil des administrations tout en apportant un service moderne à visage humain. Mobilisée pour apporter toujours plus de services aux habitants de Bugey-Sud, la communauté de communes s'inscrit dans cette politique nationale. Avec la Maison France Services, Bugey-Sud veut rapprocher les services publics des habitants, et lutter contre l'isolement administratif et numérique en favorisant le lien humain.



La cabine de téléconsultation médicale déménage au sein de la Maison France Services de Belley



Vous souhaitez plus d'informations sur le sujet ?
www.ccbugeysud.com



**France
services**

Liberté
Égalité
Fraternité

Un panel de services administratifs essentiel

Les services publics partenaires :

La Caisse d'Allocations Familiales, les Finances Publiques, l'Assurance Maladie, l'Assurance Retraite, l'Agence Nationale des Titres Sécurisés, le Point Justice, Pôle Emploi, La Poste ou la Mutuelle Sociale Agricole.

Les thématiques abordées :

- **Logement, mobilité et courrier :** demande de logement, carte grise, etc.
- **Formation, emploi, retraite :** inscription à Pôle Emploi, préparer sa demande de retraite, etc.
- **Santé et protection sociale :** remboursement de soins, demande de carte vitale, etc.
- **État civil et famille :** papiers d'identité, simulation et demande d'allocations, etc.
- **Justice :** demande d'aide juridictionnelle, orientation, etc.

Cette liste n'est pas exhaustive et d'autres accompagnements seront proposés pour adapter le service aux besoins des habitants.



Espace numérique avec ordinateurs en libre accès

En pratique

- **Belley – 170 avenue Paul Chastel**
Lundi : 10h–13h
Mardi / Jeudi : 14h–17h
Mercredi : 9h–12h et 14h–17h
Vendredi : 11h–14h
- **Groslée-Saint-Benoit**
– **Mairie de Saint-Benoit** : Mardi : 9h–12h
- **Champagne-en-Valromey**
– **Maison de Pays** : Jeudi : 9h–12h

Les sites sont accessibles avec ou sans rendez-vous aux horaires d'ouvertures. Entrée gratuite et ouverte à tous.

Pour prendre rendez-vous :

04 57 29 81 50 ou mfs@cbugeysud.com



Sylvie Schreiber

vice-présidente en charge du projet de santé territorial et des solidarités

De l'accompagnement au numérique à l'aide aux démarches, c'est un service public moderne et à visage humain qui fait un retour salutaire sur le territoire de Bugéy-Sud.

Des services de proximité sur le territoire de Bugéy-Sud

Notre territoire étant particulièrement étendu, notre Maison France Services a ouvert ses portes dans trois lieux de la communauté de communes : Belley, Groslée-Saint-Benoit et Champagne-en-Valromey. Elle rapproche ainsi à moins de 30 minutes les services administratifs des habitants. Pour vous accueillir, deux animatrices ont été recrutées.

Elles pourront répondre à vos questions, vous accompagner dans vos démarches papiers ou en ligne ou vous orienter vers les 9 organismes de service public partenaires qui auront des permanences pour répondre à diverses problématiques du quotidien.



SABINE CAVAT

Animatrice Maison France Services



CHARLÈNE EFFANTIN

Animatrice Maison France Services



Des conseillères pour lutter contre l'exclusion numérique

Dans le même temps, pour les personnes souhaitant un accompagnement individuel dans les usages numériques du quotidien, la communauté de communes a également recruté deux conseillères numériques. Émanant d'une politique nationale, l'enjeu est de pouvoir offrir aux habitants du territoire des solutions d'accompagnement pour favoriser leur montée en compétence numérique. Le rôle des conseillères numériques ? Favoriser l'appropriation pour tous des outils informatiques à travers des permanences et des ateliers.

Les deux services sont distincts et accompagnent chacun de manière différente les citoyens. En effet, les conseillères numériques n'accompagnent pas les usagers dans leurs démarches administratives, elles permettent à chacun de savoir se servir des principaux outils informatiques (ordinateurs, applications smartphones, courriels, traitement de texte, etc.). Pour les questions d'ordre administratif, les habitants sont redirigés vers les animatrices France Services.



VALÉRIE BLOCH

Conseillère numérique
06 29 81 62 06



AUORE PUGIN-BRON

Conseillère numérique
06 26 43 34 67

La liste des rencontres/ateliers est disponible sur www.cbugeysud.com

Contact des conseillères numériques : conseillers-numeriques@cbugeysud.com ou 04 57 29 81 50



La mobilité au quotidien...

Avec le soutien financier de la Région, la communauté de communes Bugey-Sud organise le service de transport à la demande, développe le vélo comme solution de mobilité du quotidien (schéma directeur approuvé le 16 décembre 2021), mais aussi la pratique du covoiturage, la mobilité solidaire... La communauté de communes joue également un rôle de « Relais mobilité » : promotion et information sur l'offre, identification des besoins, dialogue avec la Région...

Transport à la demande en porte à porte

La communauté de communes Bugey-Sud facilite le quotidien de ses habitants qui rencontrent des difficultés à se déplacer grâce à son service de Transport à la Demande (TAD).

LES BÉNÉFICIAIRES :

- Personnes âgées de plus de 80 ans,
- Personnes à mobilité réduite,
- Bénéficiaires de l'A.P.A. (Allocation Personnalisée à l'Autonomie),
- Demandeurs d'emploi et personnes en insertion professionnelle.

Des dérogations temporaires peuvent être accordées sur présentation d'un certificat médical ou sur prescription pour l'accès aux nouveaux services communautaires (Maisons France Services, ateliers numériques...).

COMMENT RÉSERVER ?

Le formulaire d'inscription est disponible sur le site internet : www.ccbugeysud.com
Après la validation de votre inscription, appelez le n° gratuit **0 800 800 925** au minimum 48 h avant votre trajet (du lundi au vendredi).



Service de location de Vélo à Assistance Electrique (VAE)

Testez, roulez et adoptez de nouvelles pratiques de déplacements !

La communauté de communes Bugey-Sud propose à ses habitants de tester le Vélo à Assistance Electrique pendant 1, 2 ou 3 mois (selon la disponibilité) afin que le vélo devienne une solution de mobilité du quotidien.

Réservation: La demande se fait en ligne sur le site internet :

www.ccbugeysud.com/fr/velo.htm

Vous êtes ensuite contactés pour le règlement de la location (40 € par mois) et la remise du vélo. Le casque et les sacoches sont fournis.



Service réservé aux habitants du territoire de Bugey-Sud ou aux personnes qui y travaillent.



Bus : la ligne Belley-Chambéry renforcée !

La Région Auvergne-Rhône-Alpes propose 5 lignes de transport interurbain, qui permettent de se déplacer à partir et à destination de Belley :

LIGNE 173 OU S02 : Chambéry – Belley (10 allers/retours par jour, desserte de la zone de Coron, Virignin, Yenne...);

LIGNE 145 : Virieu-le-Grand – Belley (5 allers/retours par jour, desserte de Chazey-Bons, uniquement sur réservation pour Artemare et Champagne-en-Valromey);

LIGNE 143 : Chanay – Belley (3 allers/retours par jour, desserte de Culoz...);

LIGNE 147 : Brénod – Hauteville – Belley (3 allers/retours par jour, desserte de Valromey-sur-Séran, Virieu-le-Grand, Chazey-Bons...);

LIGNE 193 : Belley – Morestel (3 allers/retours par jour uniquement sur réservation la veille avant 12h, desserte de Peyrieu, Murs-et-Gélignieux, Brégnier-Cordon, Groslée-Saint-Benoit...).



Horaires disponibles

sur www.auvergnhonealpes.fr/372-ain.htm



Billet à l'unité : **2€** (en vente dans le car avec l'appoint ou sur l'application M-ticket)
Carnet de 10 tickets : **15€**

(en vente sur l'application M-ticket ou sur transportdelain.fr pour recharger une carte Oura)

Abonnement mensuel : **40€**
Abonnement annuel (-26 ans) : **300€**
Enfants (-4 ans) : **gratuit**

Covoiturage

Retrouvez la plateforme de covoiturage de la Région Mov'ici :
<https://movici.auvergnhonealpes.fr>

+ A venir:

Une étude sera réalisée en 2022 pour favoriser la mobilité d'entreprise et la mobilité solidaire. Des bornes de recharge supplémentaires pour véhicules électriques vont également être mises en place.

Contact : mobilite@ccbugeysud.com
Tél. 04 79 81 11 34 - www.ccbugeysud.com



Projet de territoire

Les axes retenus

La communauté de communes Bugey-Sud poursuit l'élaboration de son projet de territoire pour choisir le meilleur scénario de développement de Bugey-Sud pour les 10 années à venir. Après avoir dressé le diagnostic, le portrait, les attentes et les enjeux du territoire, trois axes ont été retenus. Les élus vont désormais se pencher sur les actions concrètes à mettre en oeuvre et sur leur financement.



Retrouvez la vidéo de présentation du projet de territoire sur notre page Facebook

Axe 1

Redynamiser le territoire et renforcer son attractivité résidentielle, économique et touristique.



Axe 2

Préserver les ressources, le capital environnemental et la qualité de vie du territoire.



Axe 3

Organiser et coordonner l'action publique au service de la mise en oeuvre du projet commun.



Vie économique

Le village d'entreprises à Virginin est lancé !

La commercialisation de la première phase du projet Actipôle Bugey-Sud Park baptisée « Ateliers Carmin » a débuté. Elle marque le démarrage du nouveau programme immobilier d'entreprises situé à proximité du pôle entrepreneurial animé par la communauté de communes Bugey-Sud.

Cette première phase concerne 2 310 m² de surface de plancher, divisible en 12 cellules allant de 160 m² à 220 m² à la location et à l'achat pour des locaux d'activités à vocation artisanales et industrielles.

La modularité des cellules est un atout majeur pour les preneurs intéressés.

Pour un environnement de travail agréable et durable, une attention toute particulière a été portée sur les aspects environnementaux et de mobilité.

DÉBUT
DES TRAVAUX :
Septembre 2022

FIN
DES TRAVAUX :
1^{er} trimestre 2023

+ de renseignements

Groupe Eltia - 07 50 63 16 42 -
amaury.derognat@groupe-eltia.com



© G architecture

Agriculture et Alimentation



Projet Agricole et Alimentaire Territorial

Le Projet Agricole et Alimentaire Territorial avance. Après le travail de diagnostic et de cartographie de l'écosystème agricole et alimentaire Bugey-Sud engagé en 2021, le territoire a déposé sa candidature auprès des services de l'Etat afin d'obtenir la reconnaissance « Projet Alimentaire Territorial émergent » du ministère de l'agriculture.

Cette reconnaissance, obtenue pour 3 ans, donne de la visibilité au territoire et facilite l'accès à des dispositifs de financements. Elle est aussi la garantie d'un projet construit et concerté avec l'ensemble des acteurs de la chaîne alimentaire. Les étapes et la méthode proposées pour la co-construction d'un programme d'actions font partie intégrante de la candidature.

Afin de sensibiliser le plus grand nombre, la communauté de communes Bugey-Sud a organisé, vendredi 4 février, avec l'association Solidarités Paysans, la projection du film d'Agnès Poirier « Nous, Paysans » (2021) à la Maison de Pays de Champagne-en-Valromey, en présence de la réalisatrice. Ce film retrace les mutations du monde paysan des 100 dernières années.

+ d'informations pat@ccbugeysud.com

LE PORTRAIT

Daniel Bondot, Président d'Initiative Bugey *Initiative Bugey, 20 ans au service de l'entrepreneuriat*

Après un parcours riche en expériences, Daniel Bondot, ancien industriel a créé l'association Initiative Bugey en 1999 pour soutenir les porteurs de projets sur le territoire par l'accord de prêts d'honneur.

Daniel Bondot, revient sur son parcours, l'association qu'il préside et sa relation étroite avec la communauté de communes Bugey-Sud au service du développement des entreprises et de l'emploi.



Quel est le rôle et comment fonctionne Initiative Bugey ?

L'association est une initiative motivée par les pouvoirs publics et notamment par la Caisse des Dépôts et la Caisse d'Épargne. Ceux-ci nous confient des fonds publics pour réaliser des prêts d'honneur. Nous avons adhéré dès 2000 au réseau Initiatives, premier réseau français de création d'entreprises et l'association est montée en puissance d'autant plus que la Chambre de Commerce et d'Industrie ou la Chambre des Métiers sont absentes du territoire. Nous sommes devenus la porte d'entrée pour les entrepreneurs du territoire.

Deux personnes sont salariées de l'association, c'est elles qui reçoivent les candidatures des porteurs de projets et qui montent les dossiers. Nos 49 bénévoles, tous des chefs d'entreprises, animent un comité d'agrément qui se réunit 10 fois par an en moyenne et réunissent 15 personnes : des chefs d'entreprises et 4 banques (Crédit Agricole, CIC, Banque Populaire et Caisse d'Épargne).



Les bénévoles consacrent beaucoup de temps à l'association, ils sont investis pour suivre les porteurs de projets, on ne peut que les en remercier.

Quels sont les montants des prêts accordés ?

Les prêts accordés sont bancarisables, c'est-à-dire, que les porteurs de projet sont dans l'obligation d'être soutenus par une banque pour pouvoir monter un dossier. Une fois le prêt d'honneur accordé, les banques accordent 5 à 8 fois son montant. Un porteur de projet seul peut obtenir un prêt de 20 000 € sur 5 ans auprès d'Initiative Bugey, sans garantie et sans intérêt pour constituer ses fonds propres.

Comment travaillez-vous avec la communauté de communes Bugey-Sud ?

Nos bureaux se situent à Actipôle, siège des services économiques de Bugey-Sud et lieu de l'entrepreneuriat par excellence. Ils nous envoient les personnes qui frappent à leur porte pour des locaux ou des aides. Quels que soient les élus, des objectifs communs nous lient : dynamiser notre territoire par la création d'entreprises et d'emplois. Bugey-Sud nous soutient financièrement à hauteur de 45% de nos frais de fonctionnement. La Région Auvergne-Rhône-Alpes directement ou via le FEDER finance le reste des charges.

La crise sanitaire a-t-elle impactée votre activité ?

Non, bien au contraire, car la crise a conduit d'anciens salariés à s'interroger sur leur vie, leurs attentes et à rechercher un cadre de vie plus serein pour créer leur activité. Ils sont nombreux à nous présenter de véritables projets de vie ! Nous avons géré le fonds régional d'urgence avec 185 000 € d'aides accordées. On déplore une seule fermeture due à la crise sanitaire.

Quels sont les résultats de cette dernière année ?

En 2021, les résultats sont positifs, dans la moyenne des années précédentes. Au total, 36 projets ont abouti et 67 emplois ont été créés ou maintenus. Pour cela, 367 000 € de prêt d'honneur ont été accordés par l'association et 2 millions d'euros de prêt ont été accordés par les banques. L'association a contribué au financement de 25% des entreprises du territoire, soit 1 entreprise sur 4, ce qui constitue le meilleur taux de pénétration de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Avez-vous des conseils pour les porteurs de projets qui voudraient se lancer ?

Quand je les rencontre, je leur dis toujours que l'essentiel, c'est la persévérance. À chaque étape, de l'analyse au démarrage de leur projet, il faut faire face aux obstacles, ne pas les refuser et se relever pour réussir.

LES CHIFFRES



Depuis la création de l'association, plus de 660 entreprises ont été aidées, 1 200 emplois créés ou maintenus, avec un montant total des prêts d'honneur accordés de plus de 6 millions d'euros.



LA DESTINATION

Première édition de l'Hivernal Retord Trail !



Découvrez les grandes étendues du Plateau de Retord sous un angle insolite en prenant part à un trail blanc nocturne au départ du Stade International de Biathlon des Plans d'Hotonnes.

Samedi 12 mars aux Plans d'Hotonnes

Prévu initialement en 2021 et reporté en raison de la situation sanitaire, le premier trail blanc nocturne aura bien lieu en clôture de la saison hiver 2022.

5 courses pour tous les âges et tous les niveaux seront proposées :

- Le Tour du Plateau, 29 km et 800 m de D+
- Les Crêtes de Retord, 19 km et 500 m de D +
- Les Balcons des Plans, 10 km et 200 m de D +
- L'Olympique du Stade, 5 km et 60 m de D+
- HR Kids : Baby (4-6 ans) : 200m / Eveil Athlétique (7-9 ans) : 500m / Poussins (10-11 ans) : 1 km / Benjamins (12-13 ans) : 2km

Des animations seront également organisées toute la soirée. Un moment festif à ne pas manquer sur le Plateau de Retord !

Inscriptions : <https://retord-trail.com/>

Plus de détails : www.bugeysud-tourisme.fr - 04 79 81 29 06 contact@bugeysud-tourisme.fr



Tourisme, patrimoine le calendrier des visites !



Mars

Samedi 21 : Journée internationale de la forêt

Samedi 26 à 9h : HistoireS de RésistanceS sur le Plateau de Retord

Avril

Jeudis 7 et 21 à 12h30 : Visite flash de Belley, cité épiscopale

Samedi 16 à 10h : Vieu-en-Valromey, ancien vicus gallo-romain

Samedi 16 à 14h : Bourg ancien de Culoz et la maison du Patrimoine

Vendredi 29 à 10h : Atelier ludique sur le thème de Pâques

Samedi 30 à 9h30 : Visite de La Fruitière du Valromey

Mai

Jeudis 5 et 19 à 12h30 : Visite flash Belley, cité épiscopale

Samedi 14 à 9h : HistoireS de RésistanceS sur le Plateau de Retord

Du 19 au 21 : Les Epicuriennes de Belley, avec vendredi 20 à 14h30, visite sur les pas de Brillat-Savarin

Juin

Jeudis 2, 16 et 30 à 12h30 : Visite flash Belley, cité épiscopale

Samedi 11 à 9h30 : Visite de La Fruitière du Valromey

Samedi 18 et dimanche 19 : Journées Européennes de l'Archéologie

Mardi 21 à 18h : Rossillon au Moyen-Âge : sorcellerie et autres bizarreries

Samedi 25 et dimanche 26 : L'Ain de Château en château

Samedi 25 à 14h : Bourg ancien de Culoz et le château de Montveran

CABINE DE TÉLÉCONSULTATION

BUGEY-SUD

LA SANTÉ FACILE !

01 70 81 49 46

pour prendre rendez-vous par téléphone

Par internet **imedians.com**

code d'activation à indiquer

pour l'inscription sur le site : **BEL149**



Maison France Services Bugey-Sud
170 avenue Paul Chastel
01300 Belley



Pour faciliter l'accès aux soins, la communauté de communes Bugey-Sud et le département de l'Ain, en partenariat avec la Communauté Professionnelle Territoriale de Santé, mettent à disposition une cabine de téléconsultation médicale. **C'est un dispositif qui permet de consulter un médecin à distance dans des conditions quasi-similaires à celles d'un cabinet traditionnel.**

Les téléconsultations se font uniquement sur rendez-vous.

Lundi 10h-13h ; Mardi et Jeudi 14h-17h ;
Mercredi 9h-12h et 14h-17h ; Vendredi 11h-14h.

(Âge minimum 14 ans. Venir accompagné d'un représentant légal pour les mineurs)

AIN⁰¹
le Département

Maison France Services Bugey-Sud
170 avenue Paul Chastel
01300 Belley

Pour en savoir +
www.ccbugeysud.com



BUGEYSUD
Communauté de communes